

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

VOTRE ANNONCE LÉGALE EST PARUE

SOMMAIRE

	PARIS	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne
Adjudications	—	—	—	—
Sociétés	25	38	41	44
Avis aux actionnaires	36	—	43	—
Avis financiers	—	—	—	—
Oppositions	38	—	—	—
Annonces administratives	—	—	43	—
Avis divers	—	—	—	—
Informations du Tribunal de commerce	—	—	—	45
Tableau des ventes de fonds de commerce	—	—	—	—

EN PAGE : 34 - PROTHIN

PARIS - PARIS - PARIS - PARIS -

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

430006 - La Loi

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 15 novembre 2011, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : Directement ou indirectement, en tous pays, l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés ; toutes prestations de services et de conseils en matière de ressources humaines, informatiques, management, communication, finance, juridique, marketing, et achats envers ses filiales et participations directes ou indirectes ; les activités d'une société de financement de groupe, et, en tant que telle, la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe de sociétés auquel la société appartient.

Dénomination :

FINANCIERE SAINT CORNELY

Siège social : 9, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : il est fixé à la somme de 1.000 euros, et divisé en 1.000 actions d'un euro chacune.

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont libres.

Président : M. Jacques ROSSIGNOL, demeurant 67, rue de Seine, 75006 PARIS.

Commissaires aux comptes :

Titulaire : PricewaterhouseCoopers Audit, société anonyme dont le siège social est 63, rue de Villiers, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE (672 006 483 R.C.S. NANTERRE).

Suppléant : M. Yves NICOLAS, domicilié 63, rue de Villiers, 92208 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

La société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS.

313186 - Le Quotidien Juridique

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 17 novembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.

Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, ou droits immobiliers. La prise de participation dans toutes sociétés ayant le même objet.

Dénomination :

ESCF BOISSENAIT

Siège social : 69, Rue de Monceau - 75008 PARIS.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.

Capital social : 1.000 € constitué d'apports en numéraire ; il est divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.

Gérant : La société ESCF HOLDING FRANCE, SAS en formation au capital de 37.000 €, dont le siège social est situé 69, Rue de Monceau - 75008 PARIS, représentée par Monsieur Marc REIJNEN, demeurant 11, Cité Médicis - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, et/ou Monsieur Frédéric MOUGIN, demeurant 67, Rue Nationale - 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT, a été désigné en qualité de premier gérant de la société.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre les associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement des associés statuant par décision extraordinaire.

La présente société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS.

Pour avis, la gérance.

045216 - Petites-Affiches

OFFICE NOTARIAL

Sis à AIX EN PROVENCE cedex 5 (13182)
9 bis, Place John Rewald
CS 20059

ADDITIF à l'annonce N° 042871 parue le 31 octobre 2011 dans le journal les Petites Affiches concernant la constitution de la SCI CAPITALE M.

Mention additive : au paragraphe "Capital" il y a lieu d'ajouter : La valeur de l'apport immobilier est de 440.000 euros. Le montant du Capital est donc de 440.000 euros.

DÉPÔT DES ANNONCES

Les annonces seront reçues du lundi au jeudi jusqu'à 17 heures pour publication le lendemain et le vendredi jusqu'à 17 heures pour publication le lundi.

Ce calendrier est seulement donné à titre indicatif. Nous nous réservons le droit de modifier cet usage en cas de besoin, notamment pour les jours fériés, au plus tard 24 heures avant l'échéance annoncée.

AVIS IMPORTANT

Par arrêté de : 1° M. le Préfet de Paris, du 23 décembre 2010, 2° M. le Préfet des Hauts-de-Seine, du 22 décembre 2010 ; 3° M. le Préfet de la Seine-Saint-Denis, du 21 décembre 2010 ; 4° M. le Préfet du Val-de-Marne du 31 décembre 2010.

Les journaux LES PETITES-AFFICHES — LE QUOTIDIEN JURIDIQUE — LA LOI — ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

ont été désignés comme publcateurs officiels pour recevoir, en 2011, dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, toutes annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que des actes de sociétés.

N.B. — L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

TARIF DES ANNONCES LÉGALES

75 : 5,34 € la ligne + T.V.A., 92 : 5,34 € la ligne + T.V.A.

93 : 5,29 € la ligne + T.V.A. et 94 : 5,27 € la ligne + T.V.A.

Présentation typographique fixée par les arrêtés préfectoraux

Surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, paragraphes, alinéas.

Filet : chaque annonce est séparée de la précédente et de la suivante par un filet 1/4 gras. L'espace blanc compris entre le filet et le début de l'annonce sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm. Le même principe régira le blanc situé entre la dernière ligne de l'annonce et le filet séparatif. L'ensemble du sous-titre est séparé du titre et du corps de l'annonce par des filets maigres centrés. Le blanc placé avant et après le filet sera égal à une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

Titres : chacune des lignes constituant le titre principal de l'annonce sera composée en capitales (ou majuscules grasses) ; elle sera l'équivalent de deux lignes de corps 6 points Didot, soit arrondi à 4,5 mm. Les blancs d'interlignes séparant les lignes de titres n'excéderont pas l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

Sous-titres : chacune des lignes constituant le sous-titre de l'annonce sera composée en bas-de-casse (minuscules grasses) ; elle sera l'équivalent d'une ligne de corps 9 points Didot, soit arrondi à 3,40 mm. Les blancs d'interlignes séparant les différentes lignes du sous-titre seront équivalents à 4 points soit 1,50 mm.

Paragraphes et alinéas : le blanc séparatif nécessaire afin de marquer le début d'un paragraphe ou d'un alinéa sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

Ces définitions typographiques ont été calculées pour une composition effectuée en corps 6 points Didot. Dans l'éventualité où l'éditeur retiendrait un corps supérieur, il conviendrait de respecter le rapport entre les blancs et le corps choisi.

430167 - La Loi

VILLA SAN MIGUELSociété à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €

Siège social :

21, avenue Montaigne
75008 PARIS

501 934 855 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions de l'associé unique du 23/09/2011, il a été décidé de transférer le siège social au 42, av. Montaigne - 75008 PARIS, à compter de ce jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au T.C. de PARIS.

313215 - Le Quotidien Juridique

FONCIA HOLDINGSociété par actions simplifiée
au capital de 327.924.878 €

Siège social :

37-39, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

531 528 198 R.C.S. Paris

Le 21/09/11, le Comité de Surveillance de la SAS a décidé de coopérer, à effet de ce jour, Mme Anne LALOU, dt à PARIS (75) - 9, rue du Val-de-Grâce, en qualité de membre du Comité de Surveillance, et ce en remplacement de M. Wilfried PISKULA, démissionnaire.

**PROJETS DE FUSIONS
OU SCISSIONS**

045175 - Petites-Affiches

CEGEREALSociété anonyme
à Conseil d'administration
au capital de 160.470.000 euros

Siège social :

21-25 rue Baizac
75008 Paris422 800 029 RCS Paris
Code NAF : 6820B
SIRET 422 800 029 00023
(Société apporteuse)**PROTHIN**Société par actions simplifiée
au capital de 400.000 euros

Siège social :

6 avenue Bertie Albrecht
75008 Paris533 212 445 RCS Paris
Code NAF : 6820B
SIRET 533 212 445 0001
(Société bénéficiaire)**AVIS DE PROJET
D'APPORT PARTIEL D'ACTIF**

CEGEREAL et PROTHIN, sus-désignées, ont établi le 21 novembre 2011 à Paris, un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions (Article L.236-22 du Code de commerce).

Aux termes de ce projet, CEGEREAL ferait apport à PROTHIN (sa filiale à 100 %) de sa branche complète et autonome d'activité de détention, gestion et location des trois immeubles dont elle est propriétaire situés au (i) 20 avenue André Prothin, 92400 Courbevoie, connu sous le nom de "Europlaza", (ii) Quai du Point du Jour, 92100 Boulogne-Billancourt, connu sous le nom de "Arcs de Seine", (iii) 4, Quai de Bercy, 94220 Charenton-Le-Pont, connu sous le nom de "Rives de Bercy", dont l'actif est évalué à 764.639.103 euros et le passif à 416.257.293 euros, soit un actif net apporté de 348.381.810 euros.

Il a été convenu que le passif pris en charge par PROTHIN ne serait pas garanti solidairement par CEGEREAL, et

ce, en usant de la faculté prévue à l'article L. 236-21 du Code de commerce.

En rémunération de cet apport, il sera attribué à CEGEREAL 15.147.035 actions de 10 euros de nominal chacune, créées par PROTHIN au titre d'une augmentation de capital de 151.470.350 euros.

Le montant prévu de la prime d'apport est de 196.911.460 euros.

L'ensemble des opérations actives et passives de la branche complète d'activité apportée sera pris en charge par PROTHIN et réputé accompli pour son compte depuis le 1er juillet 2011.

Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus aux articles L. 236-14, R.236-8 et R.236-10 du Code de commerce.

Le projet d'apport partiel d'actif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de PARIS au nom de CEGEREAL et de PROTHIN, le 21 novembre 2011.

Le présent avis sera publié sur le site internet de CEGEREAL (www.cegereal.com) et de PROTHIN (www.prothin.fr) à compter du 21 novembre 2011 et pendant une période ininterrompue de trente jours.

**DISSOLUTIONS
LIQUIDATIONS**

045062 - Petites-Affiches

**CIDEL CONFECTION
INDUSTRIELLE DUTHILLEUL
ET LEMMEL**Société par actions simplifiée
au capital de 376.549,07 €

Siège social :

89, boulevard Haussmann
75008 PARIS

558 503 587 R.C.S. Paris

Suivant décision en date du 18 novembre 2011,

La société INDRECO, SAS au capital de 368.926,62 €, ayant son siège social 89, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, Immatriculée sous le n° 515 450 047 R.C.S. PARIS.

Agissant en qualité d'associée unique de la société CIDEL CONFECTION INDUSTRIELLE DUTHILLEUL ET LEMMEL.

A décidé de dissoudre ladite société à compter de ce jour, par application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société à son associée unique.

Les créanciers pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de 30 jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de PARIS.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquida-

tion - la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers, ainsi que la disparition de la personnalité morale, et la radiation de la société CIDEL CONFECTION INDUSTRIELLE DUTHILLEUL ET LEMMEL au R.C.S. de PARIS.

Pour avis, l'associée unique.

430084 - La Loi

SOCIETE DESTRAY-TRONCHETSociété à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €

Siège social :

26, avenue des Champs-Elysées
75008 PARIS

350 136 222 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 07/11/2011, les associés ont décidé :

— La dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable à compter de ce jour.

— De nommer en qualité de liquidateur, M. Christian JULIO, demeurant 1, place de l'Eglise - 92800 PUTEAUX.

— Le siège de liquidation est fixé au siège social actuel.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de PARIS.

045041 - Petites-Affiches

**SAINT GERMAIN
PARTICIPATION**Société à responsabilité limitée
au capital de 609.796,07 €

Siège social :

16-18 Impasse d'Antin
75008 PARIS

385 289 210 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 16 novembre 2011, l'Associée unique la société INFORMATIONS TECHNIQUES ET SERVICES - I.T.S. société par actions simplifiée au capital de 1.539.735,07 € - siège social : 16-18 Impasse d'Antin - 75008 PARIS, 310 739 198 R.C.S. Paris, a décidé de dissoudre la société SAINT GERMAIN PARTICIPATION en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SAINT GERMAIN PARTICIPATION à la société INFORMATIONS TECHNIQUES ET SERVICES.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de la publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de PARIS.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S. de PARIS.

L'associée unique.

430097 - La Loi

DESTRAY VICTOR HUGOSociété à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €

Siège social :

26, avenue des Champs-Elysées
75008 PARIS

339 772 741 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/11/2011, les associés ont décidé :

— La dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable à compter de ce jour.

— De nommer en qualité de liquidateur, M. Christian JULIO, demeurant 1, place de l'Eglise - 92800 PUTEAUX.

— Le siège de liquidation est fixé au siège social actuel.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de PARIS.

045072 - Petites-Affiches

**CABINET BLONDEL-RAVE
LE PENDU**Société d'avocats à la Cour
26, rue Marsoulan
75012 PARIS**DIDO**Société en nom collectif
au capital de 1.000 €

Siège social :

113, rue de Charenton
75012 PARIS

448 445 602 R.C.S. Paris

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2011, dont le procès-verbal a été enregistré au SERVICE DE L'ENREGISTREMENT-12^{ème} BEL-AIR le 16 du même mois, bordereau n° 2011/588 case n° 6, les associés ont prononcé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2011 et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel.

Madame Françoise LEBRUN, demeurant à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120) - 12, Avenue Ernest Renan a été nommée en qualité de liquidateur. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et acquitter le passif. C'est à son adresse que devront être adressées toutes correspondances relatives à la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS.

045110 - Petites-Affiches

LE MARAIS ROYALSociété à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €

Siège social :

15-17, rue François-Miron
75004 PARIS

444 278 840 R.C.S. Paris

PV des délibérations de l'AGE du 28/10/2011, à 15 heures. Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2011.

Monsieur Frédéric LOPPIN demeurant 28, rue Fontaine 75009 PARIS a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur soit, à PARIS (75009) - 28, rue Fontaine à laquelle toute correspondance devra être envoyée, e actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Par PV des délibérations de l'AGE du 28/10/2011, à 16 heures, les associés ont approuvé les comptes de liquidation donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, et prononcé la clôture

www.presselegale.com :

PORTAIL DE VEILLE

ET DE CONSULTATION DES ANNONCES

JUDICIAIRES ET LÉGALES